



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement

*Nations Unies, New York
Le 27 juin 2005*

Déclaration par Ambassadrice Anda Filip
Observateur permanent auprès des Nations Unies

Monsieur le Président,

Pour l'UIP et ses parlements membres, deux grandes questions sous-tendent ce débat d'aujourd'hui - trois ans après l'adoption du Consensus de Monterrey.

La première, liée aux pays développés, est celle de la volonté politique. Comment susciter une volonté durable de consacrer plus de ressources à la coopération internationale ? Selon nous, c'est le nœud du problème, la raison principale pour laquelle les pays donateurs tardent à honorer leurs engagements. Pour que les décideurs dans ces pays appuient sans réserve la cause du développement, en période de vaches maigres comme en période de vaches grasses, il faut qu'ils soient certains de faire ce qui est juste et d'avoir le soutien populaire.

Et ici, le rôle des parlements nationaux, relais le plus direct de l'expression populaire, est crucial. Si l'on en croit les résultats d'une enquête conduite récemment par l'UIP auprès des parlements, ces dernières années ont vu l'éclosion d'une multitude d'initiatives parlementaires – dans les pays donateurs en particulier - traduisant une implication plus directe des parlements dans les politiques de développement et dans le financement du développement, et une réflexion plus aboutie sur la question. Dans nombre de ces pays, le Parlement a créé une commission sur les OMD. Et, de plus en plus, les parlementaires vont dans les pays en développement pour y constater par eux-mêmes comment l'aide au développement et les autres programmes sont mis en oeuvre.

Tout ceci traduit une prise de conscience politique plus forte dans les pays industrialisés des besoins du monde en développement. Il semble que les parlementaires et leurs électeurs de ces pays soient davantage conscients des besoins du monde en développement. Mais il nous faut veiller à préserver cet intérêt croissant. Le Parlement aura un rôle critique à jouer dans les prochaines années pour que le financement du développement demeure une priorité politique, au moyen de processus systématiques et durables. C'est la seule manière, par

exemple, d'amener les gouvernements à accepter un calendrier sur l'APD visant la cible de 0,7 % à l'horizon 2015.

La seconde question sous-jacente à notre débat a davantage trait aux pays en développement. C'est la question des capacités de gouvernance. L'enquête déjà évoquée donne à penser que, malgré des avancées, nombreux sont les pays en développement dont les processus décisionnels, particulièrement au niveau parlementaire, doivent être renforcés.

Dans son rapport *Dans une plus liberté grande*, le Secrétaire général de l'ONU exhorte ceux des pays en développement où sévit une pauvreté extrême à se doter de stratégies nationales de développement et à commencer à les mettre en oeuvre avant 2006 pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Cela rejoint plusieurs résolutions adoptées par l'UIP ces dernières années. Mais n'oublions pas que ces stratégies ne seront efficaces et durables que si les pays se les approprient totalement. Et cette *appropriation* suppose non seulement des décisions de l'Exécutif, mais aussi consultation, débat et examen au Parlement. A ce propos, trop souvent, les parlements ne sont pas correctement ou suffisamment informés des négociations gouvernementales avec les donateurs et les institutions financières internationales comme la Banque mondiale et le FMI. Cela va à l'encontre de la bonne gouvernance et cela ne concourt pas à la cohérence et à la coordination des plans de développement. Le renforcement des capacités des parlements dans les pays en développement, en particulier ceux qui ont connu des guerres ou des affrontements civils ces dernières années, doit donc rester une priorité.

Monsieur le Président,

L'UIP est attachée à la démocratie non seulement localement mais aussi dans l'arène internationale. Pour beaucoup de parlements, le système commercial international demeure fondamentalement injuste, engendrant tous les ans des centaines de milliards de manque à gagner pour les pays en développement. Ici encore, le problème est politique avant d'être économique : selon nous, l'une des solutions consiste à mieux informer les parlements des négociations commerciales internationales.

Pour y contribuer, nous avons organisé ces dernières années, avec le Parlement européen, une conférence parlementaire sur l'OMC. Cette initiative favorise, selon nous, une meilleure connaissance des négociations commerciales chez les parlementaires des pays en développement et développés. C'est donc une sorte d'"aide au commerce", qui renforce les capacités, spécialement dans les pays en développement, qui associe les parlementaires au débat sur les échanges commerciaux, et qui fait entrer ce débat au cœur des préoccupations citoyennes. Grâce à cette initiative, à l'instar d'autres débats et activités de l'UIP, les législateurs cherchent à susciter dans leurs rangs un consensus en faveur de l'élimination des subventions à l'exportation, d'une réduction substantielle des aides faussant le commerce, et d'un accès facilité au marché – en particulier pour les PMA. Nous comptons progresser encore sur ces dossiers lors de la prochaine Conférence parlementaire sur l'OMC, qui se tiendra à l'occasion de la sixième Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong en décembre.

Monsieur le Président,

L'évolution peut-être la plus intéressante en matière de FdD depuis le Dialogue de haut niveau de 2003 a été la prise conscience que les sources innovantes de financement pouvaient contribuer puissamment au financement global destiné aux pays en développement. Certaines propositions, jugées irréalistes il y a peu, suscitent désormais une adhésion de plus en plus

large. Pour apporter un éclairage sur la position des parlements et leur éventuel soutien à ces propositions, l'UIP a organisé récemment ici à l'ONU, avec l'appui du Bureau du FdD du Département des affaires économiques et sociales, une réunion-débat parlementaire sur la question. Le compte rendu de cette réunion est disponible dans la salle, mais permettez-moi d'en souligner une des conclusions : à savoir que parmi les propositions innovantes à l'étude, la Facilité financière internationale (FFI) et les envois de fonds sont les plus susceptibles de recueillir l'appui politique requis au niveau législatif comme moyens d'impulser la réalisation des OMD.

Parmi les conclusions de cette réunion-débat parlementaire, il en est une autre qui mérite d'être rapportée ici : le chemin à parcourir pour que ces propositions innovantes soient assimilées et débattues par les parlements est encore long. Il faudra du temps pour que ce qui est examiné ici à l'ONU et dans d'autres institutions internationales sur ce sujet soit porté devant les parlements nationaux. C'est pour nous un signe de plus de la nécessité d'impliquer les parlements dans le processus FdD. L'UIP croit fermement que les chances de concrétiser le Consensus de Monterrey et les OMD peuvent être considérablement améliorées si l'on mobilise la volonté politique requise et si l'on sensibilise les parlementaires. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler ensemble avec vous dans ce sens.

Je vous remercie.